



Accusé de réception en préfecture  
050-200067205-20170406-DEL2017-093-DE  
Date de télétransmission : 19/04/2017  
Date de réception préfecture : 19/04/2017

## SEANCE DU 6 AVRIL 2017

Date d'envoi de la convocation : 31/03/2017

Nombre de membres : 221

**Secrétaire de séance : DUFOUR Luc**

L'an deux mille dix-sept, le jeudi 6 avril, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Cotentin, dûment convoqué, s'est réuni au complexe sportif Marcel Lechanoine de Valognes à 18 h 30 sous la présidence de Jean-Louis VALENTIN, président.

### **Etaient présents :**

ADE André, AMIOT Sylvie, AMIOT André, AMIOT Guy, ANNE Philippe, ANTOINE Joanna, ARLIX Jean, ARRIVÉ Benoît, ASSELINE Yves, BALDACCI Nathalie, BARBÉ Stéphane, BARBEY Hubert, BASTIAN Frédéric (jusqu'à 22h00), BAUDIN Philippe (pouvoir à Agnès TAVARD jusqu'à son arrivée), LEBOYER Daniel suppléant de BAUDRY Jean-Marc, BELHOMME Jérôme, BELLIOU DELACOUR Nicole, BERTEAUX Jean-Pierre, BESNARD Jean-Claude, BOUILLON Jean-Michel, BOURDON Cyril, JAME Dominique suppléant de BRECZY Rolande, BROQUAIRE Guy, BURNOUF Elisabeth, BURNOUF Hervé, BUTTET Guy, CAPELLE Jacques, CASTELEIN Christèle, CATHERINE Christian, CAUVIN Bernard, CAUVIN Jean-Louis, CAUVIN Joseph, CHARDOT Jean-Pierre, CHEVEREAU Gérard, CHOLOT Guy, COLLAS Hubert, COQUELIN Jacques, CROIZER Alain, D'AIGREMONT Jean-Marie, DELAUNAY Sylvie, DENIAUX Johan, DENIS Daniel, DESQUESNES Jean, DESTRÉS Henri, DIESNY Joël, DIGARD Antoine, DRUEZ Yveline, DUBOST Michel, DUCHEMIN Maurice, DUCOURET Chantal, DUFOUR Luc, FAGNEN Sébastien, FAUCHON Patrick, FAUDEMÉR Christian, FEUARDANT Marc, FEUILLY Emile, FEUILLY Hervé, FONTAINE Hervé, GANCEL Daniel, GIOT Gilbert, GIOT-LEPOITTEVIN Jacqueline, GODAN Dominique, GODEFROY Annick, GODIN Guylaine, GOLSE Anne-Marie, GOMERIEL Patrice, GOSSELIN Albert, GOSSELIN Bernard, GOSSELIN-FLEURY Geneviève, GOSSWILLER Carole, GROULT André, GRUNEWALD Martine, GUÉRIN Alain, GUYON Sophie, HAIZE Marie-Josèphe, HAMEL Bernard, HAMELIN Jacques, HAMELIN Jean, HAMON Myriam, HAMON-BARBE Françoise, HARDY René, HAYE Laurent, HEBERT Dominique, HENRY Yves (jusqu'à 20h46), HOUIVET Benoît (jusqu'à 22h23), HOULLEGATTE Jean-Michel, HOULLEGATTE Valérie, HUBERT Christiane, HUBERT Jacqueline, HUET Catherine, ROUXEL Christian suppléant de JEANNE Dominique, JOLY Jean-Marc, LEMENANT Lucien suppléant de JOUAUX Joël, JOURDAIN Patrick, LAFOSSE Michel, LAGARDE Jean, LAHAYE Germaine, LAINÉ Sylvie, LAMORT Philippe, LAMOTTE Noël, LATROUITE Serge, LAUNOY Claudie (jusqu'à 20h04), LE BEL Didier (jusqu'à 22h45), LE BRUN Bernadette, LE DANOIS Francis, LEBARON Bernard, LEBONNOIS Marie-Françoise, LEBRETON Robert, LECHEVALIER Guy, LECHEVALIER Michel, LECOEUR François, LECOQ Jacques, LECOURT Marc, LECOUCVEY Jean-Paul, LEFAIX-VERON Odile, LEFAUCONNIER François, LEFAUCONNIER Jean, LEFEVRE Hubert (jusqu'à 22h41), LEFEVRE Noël, LEGER Bruno, LEGOUPIL Jean-Claude, LEJAMTEL Ralph, LEMARÉCHAL Michel, LEMENUÉL Dominique, LEMOIGNE Jean-Paul, LEMONNIER Hubert, LEMONNIER Thierry (jusqu'à 22h05), LEMYRE Jean-Pierre, LEONARD Christine, LEPETIT Jacques, LEPETIT Jean, LEPETIT Louise, LEPOITTEVIN Gilbert, LEQUERTIER Colette, LEQUERTIER Joël, LERENDU Patrick, LESEIGNEUR Héléne, LÉSENECHAL Guy (jusqu'à 19h45), LETERRIER Richard, LETRECHER Bernard, LEVAST Jean-Claude, LINCHENEAU Jean-Marie, LOUISET Michel (à partir de son arrivée), MABIRE Caroline, MABIRE Edouard, MAGHE Jean-Michel, MAIGNAN Martial, MARIE Jacky, MARTIN Yvonne, MATELOT Jean-Louis, MAUGER Michel, MAUQUEST Jean-Pierre (jusqu'à 20h27 et revient à 21h51), MELLET Christophe, MELLET Daniel, MESNIL Pierre, MIGNOT Henri, MONHUREL Pascal, MOUCHEL Jean-Marie, NICOLAI Michel, NOYE Evelyne, ONFROY Jacques, PARENT Gérard, PELLERIN Jean-Luc, PILLET Patrice, COTEN Gérard suppléant de PINABEL Alain, PIQUOT Jean-Louis, POISSON Nicolas, POTTIER Bernard, POUTAS Louis, PRIME Christian, REBOURS Sébastien, REGNAULT Jacques, RENARD Jean-Marie, REVERT Sandrine, RODRIGUEZ Fabrice, ROUSSEAU Roger, ROUSSEL Pascal, ROUXEL André, SARCHET Jean-Baptiste, SCHMITT Gilles, SOURISSE Claudine, TARDIF Thierry, TAVARD Agnès, THEVENY Marianne, THIEULENT Lydia, TIFFREAU Danièle, TISON Franck, TRAVERT Héléne, VALENTIN Jean-Louis, VARENNE Valérie, DUPONT Alain suppléant de VIGER Jacques, VIGNET Hubert, VILLETTE Gilbert, VILTARD Bruno, VIVIER Nicolas.

#### **Ont donné procurations :**

BAUDIN Philippe (pouvoir à Agnès TAVARD jusqu'à son arrivée), BESUELLE Régine (pouvoir à Jean-Marie LINCHENEAU), CATHERINE Arnaud (pouvoir à Martine GRUNEWALD), DELESTRE Richard, (pouvoir à Valérie VARENNE), FALAIZE Marie-Hélène (pouvoir à BALDACCI Nathalie), GAUCHET Marc (pouvoir à d'AIGREMONT Jean-Marie), GESNOUIN Marie-Claude (pouvoir à Sylvie LAINE), GILLES Geneviève (pouvoir à LEFAUCONNIER Jean), GUERARD Jacqueline (pouvoir à VILLETTE Gilbert), JOZEAU-MARIGNÉ Muriel (pouvoir à Jean LAGARDE), LALOË Evelyne (pouvoir à DUFOUR Luc), LAMOTTE Jean-François (pouvoir à GUERIN Alain), LE MONNYER Florence (pouvoir à VIVIER Nicolas), LE PETIT Philippe (pouvoir à ASSELINE Yves), LEFRANC Bertrand (pouvoir à LEFAIX-VERON Odile, LEQUILBEC Frédéric (pouvoir à GUYON Sophie), LERECULEY Daniel (pouvoir à GODIN Guylaine), LOUISET Michel (pouvoir à HOULLEGATTE Jean-Michel jusqu'à son arrivée), MARGUERITTE David (pouvoir à LEBARON Bernard), PEYPE Gaëlle (pouvoir à MAGHE Jean-Michel), POIDEVIN Hugo (pouvoir à LEJAMTEL Ralph, SEBIRE Nelly (pouvoir à LEPOITTEVIN Gilbert), LESENECHAL Guy (pouvoir à LECHEVALIER Michel à partir de 19h45), LAUNOY Claudie (pouvoir à THIEULENT Lydia à partir de 20h04), MAUQUEST Jean-Pierre (pouvoir à AMIOT Sylvie à partir de 20h27 et jusqu'à 21h51), BASTIEN Frédéric (pouvoir à CATHERINE Christian à partir de 22h00), LEMONNIER Thierry (pouvoir à HAMON Myriam à partir de 22h05), HOUVET Benoit (pouvoir à FEUILLY Hervé à partir de 22h23), LEFEVRE Hubert (pouvoir à BARBEY Hubert à partir de 22h41), LE BEL Didier (pouvoir à LECOUCVEY Jean-Paul à partir de 22h45), HENRY Yves (pouvoir à BARBEY Stéphane à partir de 20h46).

**Excusés :** BROQUET Patrick, DUPONT Claude, GOUREMAN Paul, HUET Fabrice, LEPOITTEVIN Michel, VEILLARD Rodolphe.

#### **Délibération n° 2017-093**

#### **Porté à connaissance - Attributions de compensation provisoires pour 2017**

#### **Exposé**

L'attribution de compensation provisoire, calculée conformément à l'article 1609 nonies C du code général des impôts (CGI), a pour objectif de neutraliser les mouvements financiers et fiscaux actuellement identifiés suite à la création de la communauté d'agglomération.

Elle permet notamment de compenser le produit fiscal de la contribution économique territoriale transféré à la communauté d'agglomération à savoir : la cotisation foncière des entreprises (CFE), la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE), l'impôt forfaitaire sur les entreprises de réseaux (IFER), la Tascom (taxe sur les surfaces commerciales) et la quote-part départementale de la taxe d'habitation.

Elle permet également de respecter les termes de la Charte, validée lors du conseil communautaire du 21 janvier 2017, en assurant la stabilité globale du système fiscal consolidé (commune + EPCI), à la fois en termes de pression fiscale globale pour les contribuables et en termes de ressources pour la commune. Cette attribution de compensation provisoire permet de compenser les effets de la variation des taux de référence communautaires en rendant possible l'ajustement des taux d'imposition communaux avant le 15 avril. La fixation de ces taux de référence a été votée au conseil communautaire du 23 février 2017 afin de garantir la stabilité du mécanisme de compensation proposé à toutes les communes membres de la communauté d'agglomération du Cotentin.

Cette dernière a notifié le montant de cette attribution de compensation à toutes ses communes membres dont la liste et les montants figurent en annexe.

Par ailleurs, pour les communes ayant transféré au 1<sup>er</sup> janvier 2017 des charges liées aux compétences obligatoires, cette attribution de compensation provisoire sera ajustée dans l'année de manière à assurer, là encore, la neutralité de ces transferts dans nos budgets en réduisant son montant de celui des charges nettes transférées.

Ces notifications ont un caractère provisoire. En effet, lors du conseil communautaire du 21 janvier, la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) a été instituée et dispose jusqu'au 30 septembre 2017 pour établir un rapport sur tous les transferts financiers et fiscaux entre la communauté d'agglomération et ses communes membres.

Le principe retenu est celui de l'attribution de compensation « libre », qui permet de corriger tous les effets de transfert financiers et fiscaux. Le rapport, qui indiquera les montants de l'attribution de compensation, devra être validé par la CLECT à la majorité absolue.

Il sera ensuite soumis, par délibérations concordantes au conseil communautaire, statuant à la majorité des deux tiers, et aux conseils municipaux des communes membres intéressées, avant la fin de l'année.

Ceci étant exposé, le conseil communautaire prend acte de la notification des attributions de compensations provisoires pour l'année 2017.

Acte rendu exécutoire  
après réception en Sous-Préfecture  
le 19/04/2017  
et publication ou notification  
le 16/04/2017



LE PRESIDENT,

Jean-Louis VALENTIN

Ex-EPCI	Commune	AC provisoire (hors transferts de charge, sauf pour les communes nouvelles)
CC du Coeur du Cotentin	Breuville	11 522
CC du Coeur du Cotentin	Bricquebec-en-Cotentin	560 717
CC du Coeur du Cotentin	Brix	205 861
CC du Coeur du Cotentin	Colomby	26 300
CC du Coeur du Cotentin	L'Etang-Bertrand	80 579
CC du Coeur du Cotentin	Huberville	41 660
CC du Coeur du Cotentin	Lieusaint	19 341
CC du Coeur du Cotentin	Magneville	11 437
CC du Coeur du Cotentin	Montaigu-la-Brisette	17 445
CC du Coeur du Cotentin	Morville	10 812
CC du Coeur du Cotentin	Négreville	30 818
CC du Coeur du Cotentin	Rauville-la-Bigot	36 797
CC du Coeur du Cotentin	Rocheville	15 581
CC du Coeur du Cotentin	Saint-Joseph	44 386
CC du Coeur du Cotentin	Saussemesnil	27 308
CC du Coeur du Cotentin	Sottevast	610 948
CC du Coeur du Cotentin	Tamerville	18 751
CC du Coeur du Cotentin	Valognes	2 341 269
CC du Coeur du Cotentin	Yvetot-Bocage	97 035
CC des Pieux	Benoîtville	-12 536
CC des Pieux	Bricquebosq	4 789
CC des Pieux	Flamanville	-426 614
CC des Pieux	Grosville	-21 824
CC des Pieux	Héauville	19 385
CC des Pieux	Helleville	1 191
CC des Pieux	Pierreville	-12 987
CC des Pieux	Les Pieux	-31 959
CC des Pieux	Le Rozel	-10 396
CC des Pieux	Saint-Christophe-du-Foc	-4 239
CC des Pieux	Saint-Germain-le-Gaillard	-15 218
CC des Pieux	Siouville-Hague	-27 309
CC des Pieux	Sotteville	-7 102
CC des Pieux	Surtainville	-15 110
CC des Pieux	Tréauville	14 344
CC de Douve et Divette	Couville	61 713
CC de Douve et Divette	Hardinvast	54 688
CC de Douve et Divette	Martinvast	109 855
CC de Douve et Divette	Nouainville	27 794
CC de Douve et Divette	Saint-Martin-le-Gréard	21 988
CC de Douve et Divette	Sideville	40 489
CC de Douve et Divette	Teurthéville-Hague	56 278
CC de Douve et Divette	Tollevast	612 714
CC de Douve et Divette	Virandeville	54 579
CC de la Saire	Bretteville	98 679
CC de la Saire	Digosville	142 972

Ex-EPCI	Commune	AC provisoire (hors transferts de charge, sauf pour les communes nouvelles)
CC de la Saire	Le Mesnil-au-Val	48 484
CC du Canton de Saint Pierre Eglise	Brillevast	-229
CC du Canton de Saint Pierre Eglise	Canteloup	-883
CC du Canton de Saint Pierre Eglise	Carneville	4 470
CC du Canton de Saint Pierre Eglise	Clitourps	7 184
CC du Canton de Saint Pierre Eglise	Vicq-sur-Mer	6 370
CC du Canton de Saint Pierre Eglise	Fermanville	11 961
CC du Canton de Saint Pierre Eglise	Gatteville-le-Phare	-276
CC du Canton de Saint Pierre Eglise	Gonneville-Le Theil	38 267
CC du Canton de Saint Pierre Eglise	Maupertus-sur-Mer	12 563
CC du Canton de Saint Pierre Eglise	Saint-Pierre-Eglise	33 392
CC du Canton de Saint Pierre Eglise	Théville	2 710
CC du Canton de Saint Pierre Eglise	Tocqueville	1 680
CC du Canton de Saint Pierre Eglise	Varouville	1
CC du Canton de Saint Pierre Eglise	Le Vast	1 406
CC du Val de Saire	Anneville-en-Saire	20 683
CC du Val de Saire	Aumeville-Lestre	3 580
CC du Val de Saire	Barfleur	60 618
CC du Val de Saire	Crasville	10 170
CC du Val de Saire	Montfarville	44 873
CC du Val de Saire	Morsalines	13 803
CC du Val de Saire	Octeville-l'Avenel	6 136
CC du Val de Saire	La Pernelle	19 408
CC du Val de Saire	Quettehou	198 612
CC du Val de Saire	Réville	68 026
CC du Val de Saire	Sainte-Geneviève	25 475
CC du Val de Saire	Saint-Vaast-la-Hougue	263 192
CC du Val de Saire	Teurthéville-Bocage	19 478
CC du Val de Saire	Valcanville	60 690
CC du Val de Saire	Le Vicel	12 849
CC du Val de Saire	Videcosville	2 188
CC de la Région de Montebourg	Azeville	-5 416
CC de la Région de Montebourg	Ecausseville	-5 917
CC de la Région de Montebourg	Emondeville	-14 783
CC de la Région de Montebourg	Eroudeville	12 866
CC de la Région de Montebourg	Flottemanville	-8 552
CC de la Région de Montebourg	Fontenay-sur-Mer	-11 160
CC de la Région de Montebourg	Fresville	-24 107
CC de la Région de Montebourg	Le Ham	4 006
CC de la Région de Montebourg	Hémevez	-7 251
CC de la Région de Montebourg	Joganville	-4 888
CC de la Région de Montebourg	Lestre	-17 559
CC de la Région de Montebourg	Montebourg	-16 669
CC de la Région de Montebourg	Ozeville	5 410
CC de la Région de Montebourg	Quinéville	-30 329

Ex-EPCI	Commune	AC provisoire (hors transferts de charge, sauf pour les communes nouvelles)
CC de la Région de Montebourg	Saint-Cyr	-9 214
CC de la Région de Montebourg	Saint-Floxel	-19 281
CC de la Région de Montebourg	Saint-Germain-de-Tournebut	-23 761
CC de la Région de Montebourg	Saint-Marcouf	-30 450
CC de la Région de Montebourg	Saint-Martin-d'Audouville	-7 104
CC de la Région de Montebourg	Sortosville	-4 211
CC de la Région de Montebourg	Urville	-10 241
CC de la Région de Montebourg	Vaudreville	-4 346
CC de la Vallée de l'Ouve	Besneville	-16 210
CC de la Vallée de l'Ouve	Biniville	-3 332
CC de la Vallée de l'Ouve	La Bonneville	-5 097
CC de la Vallée de l'Ouve	Catteville	-4 047
CC de la Vallée de l'Ouve	Crosville-sur-Douve	-3 289
CC de la Vallée de l'Ouve	Golleville	-5 953
CC de la Vallée de l'Ouve	Hautteville-Bocage	-4 013
CC de la Vallée de l'Ouve	Néhou	-12 284
CC de la Vallée de l'Ouve	Neuville-en-Beaumont	-1 436
CC de la Vallée de l'Ouve	Orglandes	-10 623
CC de la Vallée de l'Ouve	Rauville-la-Place	-8 466
CC de la Vallée de l'Ouve	Reigneville-Bocage	-1 763
CC de la Vallée de l'Ouve	Sainte-Colombe	-3 580
CC de la Vallée de l'Ouve	Saint-Jacques-de-Néhou	-16 188
CC de la Vallée de l'Ouve	Saint-Sauveur-le-Vicomte	119 279
CC de la Vallée de l'Ouve	Taillepiepied	-1 787
CC de la Côte des Isles	Barneville-Carteret	378 303
CC de la Côte des Isles	Baubigny	3 492
CC de la Côte des Isles	Canville-la-Rocque	1 771
CC de la Côte des Isles	Denneville	44 488
CC de la Côte des Isles	Fierville-les-Mines	9 287
CC de la Côte des Isles	La Haye-d'Ectot	7 590
CC de la Côte des Isles	Le Mesnil	2 566
CC de la Côte des Isles	Les Moitiers-d'Allonne	27 992
CC de la Côte des Isles	Portbail	216 698
CC de la Côte des Isles	Saint-Georges-de-la-Rivière	10 764
CC de la Côte des Isles	Saint-Jean-de-la-Rivière	30 001
CC de la Côte des Isles	Saint-Lô-d'Ourville	26 958
CC de la Côte des Isles	Saint-Maurice-en-Cotentin	7 327
CC de la Côte des Isles	Saint-Pierre-d'Arthéglise	1 667
CC de la Côte des Isles	Sénoville	5 752
CC de la Côte des Isles	Sortosville-en-Beaumont	33 479
Commune nouvelle	La Hague	14 135 252
Commune nouvelle	Cherbourg-en-Cotentin	31 567 479

Total	52 240 735
-------	------------